

ASSOCIATION SPORTIVE DE SENAN

L'AS SENAN vient de débiter sa 15^e saison au sein du championnat Ufolep (foot à 7). Nous comptons 2 équipes classées parmi 7 groupes.

- L'équipe de SENAN 1 qui évolue dans le groupe A
- L'équipe de SENAN 2 qui évolue dans le groupe C

L'effectif actuel du club compte une trentaine de licenciés.

Le 06 septembre 2014 L'AS SENAN a organisé son 2^e tournoi de football. 10 équipes se sont inscrites pour y participer dont une équipe féminine. Ce tournoi a attiré beaucoup de monde et nous sommes contents du déroulement de celui-ci.

Lors de notre assemblée générale (fin juin) le bureau a été renouvelé :

- Mr Taddia Nicolas devient Président
- Mr Hénault Christophe devient vice-président

- Mr Borodacz reste trésorier

- Mr Oliveira David devient secrétaire

Concernant les projets de notre club :

Nous avons évoqué avec Monsieur le Maire un projet de construction de vestiaires avec des douches.

Sur le plan sportif nous espérons que nos équipes se maintiennent dans leur championnat respectif et espérons éventuellement ramener un titre en coupe de l'YONNE.

L'AS SENAN tient à remercier Monsieur le Maire pour avoir fait réparer les fenêtres et la porte de notre vestiaire suite à des dégradations.

L'AS SENAN vous informe également qu'à partir de la mi-novembre (les samedis) les joueurs passeront à votre domicile pour la vente des calendriers (vente qui représente le revenu majeur de notre club)

Donc merci d'ores et déjà de votre accueil amical.

Pour tous renseignements contacter Mr TADDIA NICOLAS 06 82 73 74 44

INFOS PRATIQUES

Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15**

Gendarmerie d'Aillant : **03 86 63 40 17**

Violences conjugales **3919**

Infirmière : **09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21**

Laetitia Merckling - 6, rue de Paris - SENAN

SAPEURS POMPIERS



Compte rendu du CPI de SENAN en 2013

En 2013 les interventions se répartissent comme suit : Accidents circulation : 9 - Feux divers : 5 - Secours à personnes : 5 - Opérations diverses : En 2012 le CPI est intervenu 17 fois. En 2014, 7 fois. Le CPI participe aux cérémonies du 8 mai, du 18 juin, 11 novembre. A noter que la Sainte Barbe se déroulera le Samedi 29 Novembre à la salle communale.

Le CPI manque cruellement de personnel et toute candidature serait bienvenue (homme comme femme sans diplôme reconnu). Les formations seront effectuées au sein du département.

Pour tous renseignements, contacter le chef de corps VEZINE Sylvain, à son domicile : 21 rue des Autels ou par téléphone aux heures du repas (le soir) au 03 86 91 58 16.

Les sapeurs pompiers vous remercient de votre confiance.

ASSOCIATION SPORTIVE SENAN PETANQUE

Les jeunes à l'honneur.

Que de satisfactions encore cette année avec notre jeune garde Senanaise avec une série de résultats très encourageants pour notre école de pétanque, ou 13 jeunes de 7 à 17 ans se retrouvent tous les mercredis pour des entraînements sérieux de 14h30 à 17h00. Entraînements sous la direction d'une équipe d'éducateurs motivés et formés, Jacky Charadin (initiateur) Carlos Pinte (BF1) et Jérôme Billiette (BF2 en cours)

Les entraînements se font sous forme de jeux ludiques pour parfaire les gestes, la technique, la concentration et la vision du jeu.

Et ... LES RESULTATS SONT AU RDV.

- Vice-champion de l'Yonne par équipe minime : Billiette Camille, Bertin Hugo, Maquillon Lucas, Maquillon Matteo, Roguet Nathan.

- Vainqueur du régional jeune de Migennes : Bertin Hugo, Maquillon Lucas et Matteo.

- Vice-champion de l'Yonne doublette junior et 1/2 finaliste du championnat de Bourgogne : Ansel Corentin, Juventy Joshua.

- 1/4 finaliste championnat de Bourgogne cadet : Berthaux Jocelin, Precy Evan, Olier Romain.

- 1/4 finaliste championnat de Bourgogne minime : Roguet Nathan, Faatomo Marius,

Juventy Sophiann.

- Vice-champion de l'Yonne en tir de précision : Ansel Corentin (junior) et Maquillon Lucas (minime)

- Champion de l'Yonne point de précision : Steevy Devernois (cadet) et Maquillon Matteo (minime)

A noter aussi que Ansel Corentin, Maquillon Lucas et Matteo, Devernois Steevy participeront le 07 Décembre aux 1/4 finales régionales à Bourbon Lancy et sont retenues en sélection par équipes départementales pour participer au « Bol d'or de pétanque »

Dernière grosse satisfaction, l'officialisation du label école de pétanque à Senan par la fédération Française de pétanque depuis le 1^e septembre, fruit d'un travail permanent, qui met à l'honneur une équipe et des jeunes volontaires.

Pour tous renseignements contacter JEROME BILLIETTE 03 86 63 55 28 OU 06 04 65 29.26



Matteo Maquillon une adresse à l'état pur au caractère bien trempé...

MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 - Senan

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr

Site : communedesenan.jimdo.com

EDITORIAL

Ce numéro 2 de l'Echo de Senan consacre une large place aux contributions des associations de notre commune. Vous y trouverez les activités mises en place, les projets et les ambitions de chacune d'entre elles. Vous pourrez ainsi constater leur vitalité et le dévouement des bénévoles qui les font fonctionner et les animent avec passion. Dans un prochain numéro, nous terminerons cette présentation des associations, mais vous pouvez obtenir d'autres précisions en vous connectant au site : communedesenan.jimdo.com.

Nous tenons également à mettre à l'honneur les employés communaux. Nous vous les présentons sur leur lieu de travail. Merci à elles et à eux pour le travail accompli et la disponibilité manifestée.

Notre journal s'efforce d'offrir à ses lecteurs davantage de rubriques : les numéros de téléphone importants dans notre vie quotidienne, des informations de nature diverse toujours en relation avec notre commune. A ce propos, nous serions heureux de votre contribution au contenu de l'Echo de Senan. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos remarques et des informations que vous souhaitez voir partager par le plus grand nombre. Contact : francois.bourguignon@icloud.com



Marie-Agnès Petit et Emilie Laforge



Yoan Roux et Bernard Gauthier



Lydie Niez - ATSEM

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - Octobre 2014



LE MOT DU MAIRE

Après un été pluvieux, le soleil de septembre a donné l'énergie nécessaire aux plus jeunes pour reprendre le chemin de l'école et aux personnes exerçant une activité professionnelle pour repartir au travail.

DES RÉALISATIONS ET DES PROJETS NOMBREUX

Comme vous avez pu le constater, votre mairie est désormais ouverte au public le samedi matin en plus des jours habituels. Cette demande souvent formulée se concrétise donc afin de vous offrir un meilleur service.

Pendant les vacances, les toilettes de l'ancienne école ont été raccordées au tout à l'égout afin que soient supprimées les mauvaises odeurs. Par ailleurs, nous avons reçu l'accord du conseil général à notre demande de subvention pour la voirie. Nous allons donc pouvoir entreprendre les travaux d'amélioration prévus.

Parmi les nouveaux projets, nous prévoyons d'installer une barrière de protection autour de la balançoire du square afin de renforcer la sécurité des jeunes enfants. Nous souhaitons aussi changer les portes et fenêtres de l'école, rénover la mairie à l'intérieur et à l'extérieur, améliorer l'éclairage du stade, construire des vestiaires pour nos joueurs de foot-ball et de pétanque et nettoyer les sentiers pour les promeneurs. Nous allons aussi relancer le réseau d'assainissement rue des Bordes, rue du Tholon et route de Champvallan et réaliser un trottoir rue de Paris et route de Joigny pour protéger les piétons. Nous réfléchissons à la construction éventuelle d'un city stade pour nos jeunes. Je tiens également à ce que la qualité du réseau internet, déplorables dans certains secteurs de la commune, soit améliorée. Des démarches ont d'ores et déjà été entreprises en ce sens.



Monique Ledeuil, Martine Moutard et Catherine Pichot

Ces projets sont ambitieux mais ils seront programmés tout au long des six années de notre mandat et mis en œuvre en fonction de notre budget et des subventions qui nous seront attribuées.

DES INFORMATIONS ET DES PRÉCISIONS

Vous avez sans aucun doute remarqué que vous recevez maintenant deux factures d'eau : celle de Veolia pour les habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif et celle du Syndicat des eaux de Puisaye-Forterre qui a repris la gestion de l'eau de consommation courante. Le prix du mètre cube, si nous additionnons les deux factures a très peu augmenté mais le prix de l'abonnement annuel est passé de 58 à 82 euros. En septembre, de nombreux abonnés ont reçu un dernier rappel de Veolia pour la consommation d'eau de 2013, ce qui a alourdi leur facture. Le conseil municipal s'engage à agir pour une renégociation du contrat.

Je voudrais vous rappeler que, comme dans toute commune, nous disposons d'un service d'action sociale, le centre communal d'action sociale (CCAS). Si vous rencontrez des difficultés ponctuelles ou si vous connaissez un habitant du village qui a des problèmes, n'hésitez pas à contacter la mairie. La commission du CCAS se réunira pour étudier la situation en toute confidentialité et recherchera les moyens d'aide les plus appropriés.

Grâce au travail de nos employés communaux, la propreté de notre commune s'est améliorée. Mais il revient à chacun de désherber et d'entretenir son trottoir. Si chacun y contribue, notre village sera plus propre et plus accueillant. Cette année, pour le rendre plus chaleureux et plus joyeux au moment des fêtes de fin d'année, le conseil municipal a décidé d'installer de nouvelles décorations qui seront réparties dans tout Senan. Comme l'an passé, des sapins seront installés sur les trottoirs afin que les habitants puissent les décorer.

Malgré un contexte national et mondial difficile, l'ensemble du conseil municipal souhaite à chacun d'entre vous des moments heureux et sereins pour les derniers mois de cette année 2014.

Gérard Chat

COMITÉ DES FÊTES

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014 :

Assemblée Générale : 31 janvier

La composition du bureau a changé :

Présidente : Isabelle MALAVAL

Secrétaire : Béatrice CHAT

Trésorier : David ANSEL

Carnaval : Samedi 15 mars

Pour la sixième édition du carnaval, une ribambelle d'enfants a défilé déguisé dans les rues de Senan et a recueilli plein de bonbons des habitants. Les enfants ont ensuite goûté de délicieuses crêpes dans la cour de la mairie.

Loto : Dimanche 6 avril

Comme chaque année, le loto a attiré un grand nombre de personnes pour cette 12^{ème} édition car de nombreux lots étaient à gagner. Tous ont passé un après-midi agréable et chanceux pour certains.

Randonnée : Dimanche 18 mai

Une soixantaine de marcheurs étaient présents pour cette 11^{ème} randonnée ensoleillée de 15 km dans les chemins et bois



des Communes de Senan, Volgré et Villiers sur Tholon. Merci aux communes d'avoir tondu les chemins.

Vide Grenier : Dimanche 1^{er} juin

Grâce au beau temps, 65 exposants étaient présents lors de cette 25^e édition. Nous avons reçu la visite de nombreux chineurs, qui ont pu profiter du service de restauration et de la buvette tenus par les membres du comité des fêtes.

Cette année, malgré la distribution d'un sac poubelle à chaque participants, nous avons ramassé beaucoup de déchets sur les emplacements.

Nous demandons donc à chaque participants de faire un effort, l'année prochaine, pour respecter les lieux. Des containers de tri et d'ordures ménagères sont toujours à

disposition sur la place.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'installation, à l'organisation et au rangement du matériel.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

Samedi 4 octobre : Soirée Tartiflette

Dimanche 16 novembre : Après-Midi Jeux

Samedi 29 novembre (sous réserve d'organisation) : Fête Villageoise

Samedi 13 décembre : Noël des enfants

Pour les plus petits à Youmbao et pour les plus grands à la Patinoire. Pour les enfants de Senan, scolarisés de la Petite Section au CM2. Les invitations seront distribuées début décembre.

Nos listes ne peuvent être mises à jour qu'avec votre participation. Ainsi, nous demandons aux personnes ayant emménagé à Senan en 2014 de se faire connaître auprès du comité.

Les personnes qui souhaiteraient s'investir dans le comité des fêtes (même occasionnellement) seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, contacter :

Isabelle MALAVAL au 03.86.63.48.10



SOIRÉE TARTIFLETTE



En ce début d'automne, la traditionnelle tartiflette, organisée par le Comité des Fêtes de notre commune, est toujours très attendue. Elle a répondu pleinement aux espérances des nombreux convives réunis le 4 octobre à la salle des fêtes. Convivialité, retrouvailles après les vacances et excellents produits sont les atouts indéniables et reconnus de cette soirée qui s'est déroulée dans une excellente ambiance. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis sans compter pour sa réussite.

FÊTE DU LAVOIR

L'association «Sauvons notre lavoir» organisait sa fête annuelle le samedi 13 septembre 2014. Temps idéal pour ce moment de rencontre et d'échanges, qui vit une assistance nombreuse profiter des plats et boissons préparés par les bénévoles de l'association. Soirée agrémentée par un tour de chant très apprécié. Le cadre du lavoir et du square tout proche constitue un lieu parfait pour ce genre de soirée, d'autant que l'association a su aménager les abords et les rendre très agréables.



DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS



L'ADMR est une association de services à la personne qui s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés.

Ce qu'il faut savoir :

1^{er} réseau français des services à la personne, agréée qualité :

- Possibilité de prise en charge par l'état, les collectivités locales ou les organismes sociaux.

- Réduction ou crédit d'impôts de 50 %.

Une équipe de bénévoles et de salariés est présente pour vous aider dans votre quotidien et vos démarches administratives.

Pour plus d'informations : contactez nous au 03 86 63 55 41.



ADMR - AILLANT SUR THOLON

BUREAU :

2, Cour de la Halle aux Grains

89110 AILLANT SUR THOLON

Tél : 03 86 63 55 41

E-mail: aillant.admr@orange.fr

Coordinatrice de proximité :

Mme Khadija CAVELIER

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA PERMANENCE

Du lundi au vendredi

9h00 à 13h00 et 13h30 à 16h30

PRESTATIONS

Ménage, repassage, garde d'enfant à domicile.

Aide à la vie quotidienne : repas, courses, activités, aide à la toilette, aide à la mobilité.

Téléassistance 24h/24.

Accompagnement aux transports

BÉNÉVOLAT

Nous recherchons des bénévoles, rejoignez nos équipes.

LES CRÉATIVES

Avec l'association « LES CREATIVES » faites germer votre créativité.

Dans une ambiance conviviale, l'Association de loisirs créatifs de SENAN organise des ateliers abordables à tous du débutant au confirmé.

Le coût est réduit car les cours sont dispensés par des bénévoles, l'association fournit le matériel nécessaire à la réalisation, vous ne payez que les fournitures et vous repartez avec l'ouvrage ou le plat réalisé.

Au fil des saisons de nouvelles découvertes

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Les NAP ont commencé à la rentrée de septembre tous les lundis et jeudis de 15h à 16h30.

Elles sont encadrées par l'ATSEM (pour les enfants de petite et moyenne sections de maternelle) et par trois animatrices (pour tous les autres enfants) qui proposent aux enfants divers types d'activités : activités manuelles, sportives, culinaires, ...

Ces activités sont non obligatoires et gratuites pour tous les enfants scolarisés à SENAN.

Sur les 66 enfants inscrits à l'école de SENAN, 56 participent aux NAP : 11 avec l'ATSEM et 45 avec les trois animatrices.

Les 45 enfants encadrés par les trois animatrices ont confectionné un carnet de bord qu'ils complèteront au fur et à mesure des séances. Ils ont pu découvrir le base-ball, ils ont cuisiné (tarte aux pommes, gâteau au chocolat) certains sont allés voir des faisans sauvages à la volière à ciel ouvert située sur

ÉCOLE MULTISPORTS

Depuis le 23 septembre, tous les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés à SENAN (ou ailleurs) ont la possibilité de s'inscrire à l'école multisports organisée à la mairie de SENAN tous les mardis de 17h30 à 18h30.

Les enfants pourront s'initier à la pratique de nombreux sports (lutte, badminton, tennis, ...). Ces séances sont organisées par un animateur sportif diplômé. Des formulaires

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, organisé par le centre communal d'action sociale et la municipalité, aura lieu le dimanche 7 décembre 2014 à 12 heures à

car un thème différent est abordé à chaque séance: Carterie, technique de serviette, décoration de table, cuisine, peinture sur verre, tableaux en carton plume, couture...

Vous participez aux ateliers qui vous intéressent. Nous nous réunissons le 1^{er} et 3^e samedi du mois de 14h à 18h salle de la mairie.

Venez nous rejoindre.

Renseignements et programme sur demande auprès de :

Valérie LOUOT au 09 51 95 18 81

Marie-Claude JUVENTY au 03 86 63 48 15

Patricia MALARE au 03 86 80 97 70

notre commune.

Vous pourrez découvrir tout cela à chaque vacances scolaires lorsqu'ils vous montreront leur carnet de bord.

Malheureusement, une minorité d'entre eux perturbe le bon déroulement des séances en n'écoutant pas les consignes, en chahutant (voire plus) avec d'autres et en étant parfois insolents envers les animatrices : nous ne pouvons pas accepter cette situation !

Nous allons rédiger un règlement intérieur que chaque parent et enfant devront signer et appliquer.

Ces activités n'étant pas obligatoires, nous pourrions en venir à des sanctions extrêmes (ce que nous ne souhaitons pas) comme une exclusion temporaire des NAP.

Les animatrices dépensent beaucoup d'énergie pour préparer les séances, nous regrettons que ces séances soient perturbées par quelques enfants. Que l'on soit d'accord ou non avec cette réforme, nous avons fait le choix de l'appliquer et de l'organiser au mieux pour le bien des enfants.

d'inscription sont disponibles en mairie.

Pour s'inscrire, il faut fournir une attestation d'assurance responsabilité civile, un certificat médical et une photocopie du carnet de vaccinations. Le montant de l'adhésion est de 20 € pour l'année scolaire.

D'autres informations concernant la vie de la commune ainsi que des documents à télécharger (inscription cantine, menus cantine, ...) sont disponibles sur le site :

<http://communedesenan.jimdo.com>

la salle des fêtes de Senan. Il sera animé par une chanteuse, Christelle Loury, qui interprètera des chansons d'Edith Piaf. Nous vous espérons bien sûr très nombreux. D'autres informations vous seront communiquées en temps utile.